

(1)

(N° 135.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1897.

Projet de loi portant réduction des droits d'enregistrement et de transcription
pour les acquisitions de petites propriétés rurales ⁽¹⁾.

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. INDEKEU.

ARTICLE PREMIER.

Supprimer le § 2.

ART. 3.

Ajouter après les mots : exploitation agricole, les mots : « ou forestière ».

ART. 4.

Ajouter après le § 1 : « *et en cas de vente de nue propriété ou d'usufruit, endéans le délai de dix-huit mois à compter de la réunion de l'usufruit à la nue propriété* ».

INDEKEU,
HEYNEN.

(1) Projet de loi, n° 60
Rapport, n° 132 } (session de 1894-1895).
Amendements, n° 14 et 131.